

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

LE PACK SANTÉ KERIALIS

LA COUVERTURE SANTÉ ET PRÉVOYANCE
POUR VOS SALARIÉS



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

À VOS CÔTÉS POUR PROTÉGER VOS SALARIÉS

KERIALIS est la référence en protection sociale des professions du droit et du chiffre et protège depuis plus de 60 ans ses assurés. Des représentants des employeurs et des salariés assurent la gouvernance de KERIALIS, avec un niveau d'exigence et de qualité élevé.

Organisme paritaire et à but non lucratif, nous définissons pour vous les prix les plus justes.

Nous vous accompagnons en matière de complémentaire santé et de prévoyance.

Notre objectif : vous proposer à vous et à vos salariés la couverture la plus adaptée à vos besoins.

KERIALIS EN CHIFFRES CLÉS



84

collaborateurs



44 600

salariés assurés



12 520

cabinets clients



+60 ans

d'expertise en protection sociale



99 M€

de cotisations annuelles



17 365

allocataires

**hors versements uniques*

Source : Rapport Annuel 2022

LE PACK SANTÉ KERALIS

UNE OFFRE 100% EN LIGNE, POUR PROTÉGER LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Afin de simplifier votre quotidien et vos démarches, nous avons imaginé un pack santé 100% en ligne, qui propose une couverture complète, en prévoyance et en santé, pour vos salariés.



À SAVOIR

Tous nos contrats sont collectifs, à des tarifs mutualisés, avec des garanties conformes aux exigences de la convention collective nationale des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes.

LES AVANTAGES DE NOTRE PACK GLOBAL

- Vous ne remplissez qu'une seule déclaration sociale nominative (DSN) par mois.
- Pas de sélection médicale : tous vos salariés peuvent être couverts.
- Un accès à des offres promotionnelles négociées pour vous auprès de nos partenaires.
- Un service d'assistance inclus.
- Un Espace Personnel en ligne, avec de nombreuses fonctionnalités.
- Un service de souscription et d'affiliation totalement dématérialisé !

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous aider à composer au mieux votre Pack santé en ligne.
- Nous pouvons organiser une présentation des garanties à vos salariés si vous le souhaitez.
- Nous organisons régulièrement des événements permettant d'échanger sur des thématiques santé et prévoyance.



Pour connaître votre situation et le niveau de vos garanties actuelles, les équipes de KERALIS vous proposent de bénéficier d'une [analyse gratuite](#).

Pour prendre rendez-vous avec l'un de nos experts, appelez le **01 70 99 15 00** (appel non surtaxé), du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi jusqu'à 17h.

OFFRE VITAKER

SANTÉ



PARCE QUE LA SANTÉ RESTERA TOUJOURS UNE PRIORITÉ

KERIALIS propose VITAKER, la complémentaire santé collective adaptée aux cabinets d'experts-comptables quelle que soit leur taille.

Avec **différents niveaux de garanties**, étudiée au plus près des spécificités des salariés des cabinets d'experts-comptables, additionnée à une qualité de gestion rigoureuse, **nous proposons une couverture santé performante à un budget maîtrisé.**



**KERIALIS EN FAIT PLUS
POUR VOUS**

- > Souscription et affiliation de vos salariés 100% en ligne
- > Une prise en charge de la résiliation auprès de votre organisme assureur actuel
- > Des garanties **conformes au contrat responsable et au 100% santé**
- > **Un tarif unique** quel que soit l'âge et la zone géographique
- > Une **mutualisation des risques**
- > **Aucune sélection médicale**
- > Une **garantie Obsèques** quel que soit le niveau de garanties
- > Un accompagnement dans la mise en place de votre contrat



UN RÉGIME DE BASE OBLIGATOIRE ET COLLECTIF

Construit autour de 5 formules, le contrat **VITAKER** obligatoire vous permet de répondre à vos obligations légales et réglementaires tout en s'adaptant, à votre projet d'entreprise et en contribuant, par la performance de ses garanties, à la motivation de vos salariés.

UN RÉGIME OPTIONNEL ET FACULTATIF

Le contrat **VITAKER** facultatif vous permet de proposer à vos salariés d'améliorer leur niveau de protection santé de manière individuelle et facultative.

En choisissant l'une des formules de garanties sur-complémentaire, vos salariés renforcent leurs garanties sur les postes les plus coûteux.

UN RÉGIME PERSONNALISABLE

Vous pouvez choisir la structure de cotisations, quelle que soit la formule retenue :

Régime obligatoire :

- Isolé / Famille
- Adulte / Enfant
- Uniforme

Régime facultatif :

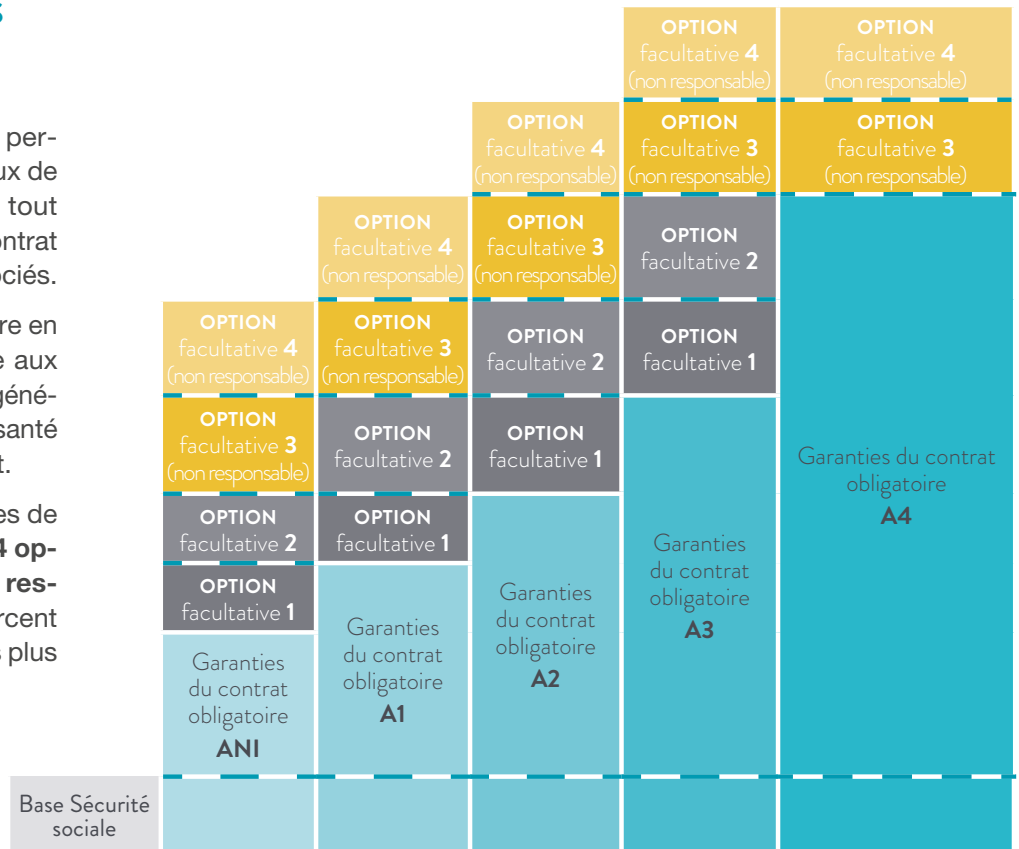
- Isolé / Duo / Famille
- Adulte / Enfant
- Uniforme

GARANTIES OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES

Les formules **A1, A2, A3, A4** permettent de choisir entre 4 niveaux de prestations pour vos salariés, tout en respectant les critères du contrat responsable et à des tarifs négociés.

La formule **ANI** permet de mettre en place une couverture conforme aux obligations légales prévoyant la généralisation de la complémentaire santé (panier de soins) à moindre coût.

En choisissant l'une des formules de garanties sur-complémentaire (**4 options facultatives dont 2 non responsables**), vos salariés renforcent leurs garanties sur les postes les plus coûteux.



VOS CONSULTATIONS MÉDICALES À DISTANCE AVEC BONJOURDOCTEUR

KERIALIS propose le service de téléconsultation et de télémédecine BonjourDocteur.

Inclus dans votre contrat santé KERIALIS, BonjourDocteur permet à vos salariés de consulter gratuitement des médecins 24h/24 et 7j/7 depuis leur mobile, leur ordinateur et leur tablette.

UN ACCÈS AU RÉSEAU DE SOINS ITELIS

KERIALIS s'est associé à **ITELIS**, le leader des réseaux de soins en France afin d'offrir à vos salariés un accès à des soins de qualité au meilleur coût :

- Soins courants (optique, audition, dentaire),
- Soins bien-être (ostéopathie, chiropraxie, diététique) en cabinet, à domicile ou en visioconférence.

OFFRES PRÉVOYANCE

PRÉVOYANCE



PARCE QUE MÊME L'IMPRÉVU PEUT ÊTRE ANTICIPÉ

Les offres prévoyance EDIKER et EDIKER+ de KERALIS protègent vos salariés cadres et non cadres, soit de façon identique, soit de manière différenciée. Ces solutions sont conformes aux critères fixés par la Convention collective nationale des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes du 9 décembre 1974 (IDCC 0787).



KERALIS EN FAIT PLUS POUR VOUS

- > **Aucune sélection médicale**
- > Mutualisation des risques
- > **Pas de délai de carence, ni de condition d'ancienneté.** Les garanties sont acquises dès le 1^{er} jour travaillé
- > Une réponse simple aux obligations conventionnelles de protection sociale des salariés des cabinets d'experts-comptables
- > Une prise en charge élevée :
 - 80% du salaire brut lors d'un arrêt de travail,
 - De 60% à 80% du salaire brut lors d'une invalidité.
- > Une franchise de 30 jours en cas d'arrêt de travail
- > Un service d'assistance inclus
- > Souscription du contrat 100% en ligne
- > Désignation des bénéficiaires en cas de décès pour vos salariés 100% en ligne

LA GARANTIE INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL

La garantie « Incapacité Temporaire de Travail » prévoit le versement à l'employeur d'une prestation d'indemnité journalière, en complément des prestations de la Sécurité sociale, après une période de franchise de 30 jours d'arrêt de travail continu, de 80% du salaire brut, quelle que soit l'ancienneté du salarié.

LA GARANTIE INVALIDITÉ

La garantie « Invalidité » prévoit le versement au salarié d'une prestation sous forme de rente pouvant aller de 60% à 80% du salaire brut selon son niveau d'invalidité.

LA GARANTIE DÉCÈS

La garantie « Décès » prévoit le versement d'un capital décès au bénéficiaire désigné par le salarié. Cette garantie décès est à hauteur de 50% (EDIKER) ou de 300% (EDIKER +) du salaire brut annuel.

2 OFFRES PRÉVOYANCE

EDIKER

- Une offre non-cadre
- Des garanties conformes aux minimas conventionnels
- Les garanties prévoyance essentielles en incapacité, invalidité et décès, à un budget maîtrisé

EDIKER+

- Une offre pour vos cadres ou l'ensemble du personnel cadre et non-cadre
- Un capital décès à hauteur de 3 fois le salaire brut annuel avec doublement de son montant en cas de décès accidentel du salarié
- Une garantie décès complétée :
 - D'une rente éducation jusqu'à 15 % du salaire annuel brut, versée aux enfants à charge du salarié en cas de décès,
 - D'une rente de conjoint, de 7 % du salaire annuel brut, versée au conjoint du salarié en cas de décès, à défaut d'enfants à charge,
 - D'un forfait obsèques de 100 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.



Vos salariés ont la possibilité de remplir et de modifier à tout moment la désignation de bénéficiaires en ligne, de manière totalement sécurisée, grâce à un coffre-fort électronique.

COMPOSEZ VOTRE PACK SUR-MESURE ET SOUSCRIVEZ EN LIGNE !



Depuis notre plateforme de souscription en ligne, composez très simplement le pack santé de votre cabinet et choisissez les niveaux de couverture en prévoyance et en santé les plus adaptés aux besoins de vos salariés.

UN SERVICE 100% EN LIGNE, ZÉRO PAPIER

De la sélection de vos garanties à la signature de vos contrats, l'ensemble de vos démarches s'effectue en ligne, sans papier et sans courrier :

- **Rapide** : une évaluation de vos besoins en Prévoyance et en Santé en moins de 10 minutes
- **Adapté** : tout est en fonction des besoins identifiés
- **Flexible** : une étape peut être abandonnée, puis reprise ultérieurement
- **Avantageux** : nos tarifs sont adaptés en fonction des éléments renseignés
- **Performant** : 100% en ligne, du choix des offres, en passant par la signature des contrats, jusqu'à l'affiliation de vos salariés en santé

VOTRE ESPACE PERSONNEL EMPLOYEUR

Nous avons créé un Espace Personnel dédié à nos clients, accessible à partir de notre site internet.

SÉCURISÉ, IL VOUS PERMET DE :

- Effectuer vos demandes en ligne (déclaration d'arrêt de travail, demande de prise en charge, etc.)
- Accéder à vos informations et de les modifier le cas échéant.
- Consulter les documents utiles au quotidien (vos fiches de paramétrage DSN, vos garanties, etc.).
- Accéder au service de souscription en ligne de notre Pack Santé.

POUR CRÉER UN COMPTE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

- Rendez-vous sur kerialis.fr, et cliquez sur le bouton en haut à droite, « Espace Personnel ».
- Sélectionnez « Employeur », puis renseignez votre email et votre n° SIRET.
- N'oubliez pas de cocher la case d'acceptation des conditions générales d'utilisation, puis cliquez sur le bouton « Je crée mon compte ». Le tour est joué !

LES SERVICES KERALIS POUR VOUS ET VOS SALARIÉS

L'ESPACE PERSONNEL SÉCURISÉ ET DISPONIBLE 24H/24

- Espace Personnel (tableau de bord de l'affiliation de vos collaborateurs au contrat santé, mise à disposition de bordereaux de paiement, fiche paramétrage DSN, etc)
- Réalisation de demandes de prestation en ligne
- Consultation de vos garanties et modification des informations personnelles (changement d'adresse, de numéro de téléphone...)

L'ASSISTANCE, UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES INSTANTS

La garantie d'assistance est automatiquement incluse dans nos contrats santé et prévoyance, pour un accompagnement de vos salariés dans leurs problématiques quotidiennes :

- Soutien psychologique ;
- Accompagnement social ;
- Accompagnement spécifique et aides pour le quotidien.

LE + :

KERIALIS vous propose des offres négociées avec nos partenaires pour vous et vos salariés sans conditions de revenus. N'hésitez pas à consulter notre site Action Sociale.



PRÉVENTELIS

POUR LIMITER LE RISQUE D'ACCIDENT DU TRAVAIL DANS VOTRE CABINET

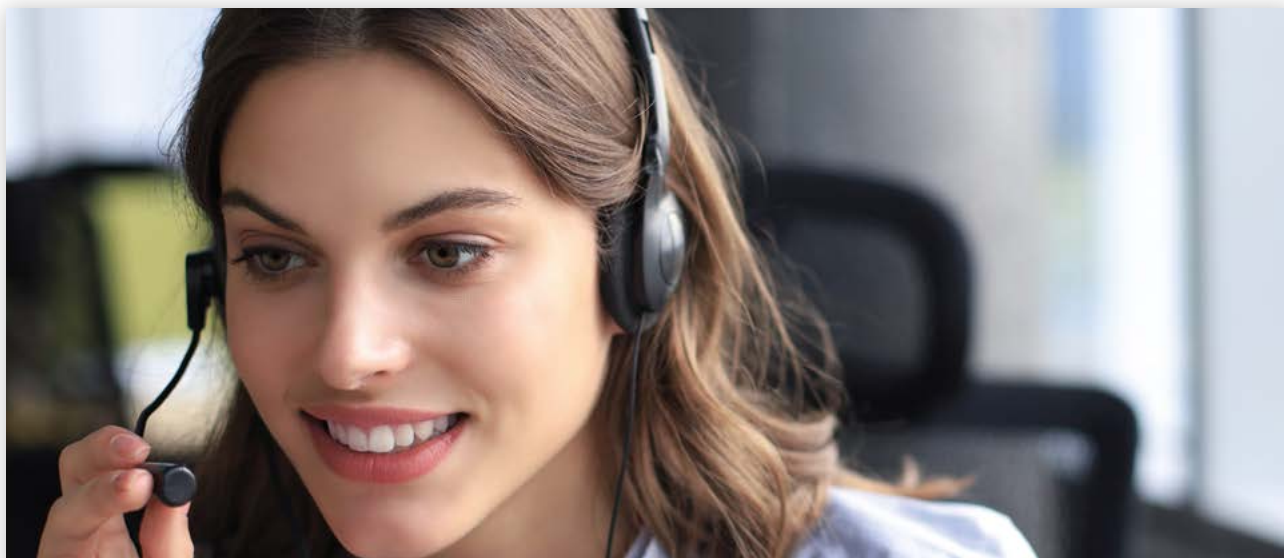
Toute entreprise ayant au moins un salarié a l'obligation légale de rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Pour vous y aider, KERALIS vous propose le service payant Préventelis qui vous permet, en tant que chef d'entreprise, d'évaluer et d'agir sur les risques professionnels pour la santé et la sécurité de vos salariés.



Découvrez PRÉVENTELIS

NOS ÉQUIPES POUR VOUS ACCOMPAGNER



PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE...

Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la composition de votre pack sur-mesure et vous présenter l'ensemble de nos solutions et services.

Prenez rendez-vous avec notre équipe au
03 26 78 18 76

du lundi au vendredi de 9h à 19h, et par mail à commercial@kerialis-USP.com



...POUR TOUTE AUTRE DEMANDE, CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE RELATION CLIENT

Une question ? Besoin d'un renseignement ?

Notre équipe Relation Client est disponible
par téléphone au

01 70 99 15 00

(appel non surtaxé)

du lundi au jeudi de 9h à 18h et le
vendredi jusqu'à 17h, et par mail à

relationclient@kerialis.fr

Communication non contractuelle à caractère commercial

KERIALIS Prévoyance - Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du code de la Sécurité sociale N° SIREN : 784 411 175 - 80, rue Saint-Lazare – 75455 Paris
Cedex 09 soumise au contrôle de l'ACPR, site 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09
Pack Global Protection Sociale - Février 2023 - Photos : Adobe Stock - Getty Images - iStock



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09

[in](#) [f](#) [t](#) [v](#)
www.kerialis.fr